



PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE

Séminaire « Cadres territoriaux »

21 et 22 mars 2019

École militaire
PARIS



L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

Les missions de l'institut sont multiples :

- réunir des responsables de haut niveau, magistrats et cadres appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'institut ;
- promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice.

Dans les domaines relevant de sa mission, l'institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec la ministre chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il contribue à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique, de droit et de justice.

Par ailleurs, l'institut est chargé d'étudier les évolutions statistiques de l'ensemble du processus pénal, les faits constatés par les décisions de justice, l'exécution des peines et des sanctions pénales ainsi que la récidive au sein d'une structure interne dénommée « Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ».

Enfin, l'institut organise chaque année au titre de la formation plusieurs sessions nationales, des sessions régionales réservées aux « Jeunes » et des séminaires de formation destinés à des publics spécifiques (cadres territoriaux, collaborateurs parlementaires, officiers de sécurité ...).



Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
École militaire – Case n°39
1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Formation « Sécurité et Justice »

Olivier BAPTISTE, adjoint au chef du département – 01 76 64 89 61
Caroline DESNEUX, chargée de mission – 01 76 64 89 07

Site internet : www.inhesj.fr
Courriel : formation@inhesj.fr

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE « CADRES TERRITORIAUX »

- **sensibiliser les élus locaux et leurs collaborateurs** (directeurs de cabinet, directeurs généraux des services, directeurs de police municipale, cadres techniques...) aux problématiques de sécurité et de justice ;
- **compléter la formation de ce public dans ce domaine** par une approche globale (justice, sécurité publique, sécurité civile...) des enjeux (régionaux, nationaux et internationaux) et réponses, au moyen de conférences, tables rondes et visites sur le terrain ;
- **favoriser les échanges dans le cadre d'une formation généraliste** regroupant des profils d'expérience et d'origine géographique hétérogènes ;
- **encourager le dialogue entre les élus et les professionnels** de la sécurité et de la justice en décloisonnant les univers professionnels.

ORGANISATION

Durée: 2 jours - 2x 8 heures de formation

Lieu: Institut national des hautes études de la sécurité de la justice - École militaire, Paris

Dates: du jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019

Horaires: de 9h00 à 18h00

Contenu: Alternance de conférences et de tables rondes avec des experts de la sécurité et des praticiens (responsabilités administrative civile et pénale des élus, lutte contre la radicalisation, prévention de la délinquance, fondamentaux de la gestion de crise). Plusieurs visites telles qu'un établissement pénitentiaire ou encore un centre de supervision urbain seront proposées.

Agrément à la formation des élus:

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux conformément au code général des collectivités territoriales.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Session prévue pour **35 stagiaires**

Public concerné :

- cadres territoriaux
 - élus
 - directeurs de cabinet
 - directeurs généraux des services
 - directeurs de police municipale
 - cadres techniques
- (liste non exhaustive)

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription au séminaire « Cadres territoriaux » destinés à couvrir une partie des frais sont fixés à :

- pour les deux journées de formation **600 euros**

Les déplacements effectués dans le cadre des visites ainsi que les déjeuners durant les temps de formation sont pris en charge par les organisateurs. Les déplacements aller/retour du domicile au lieu de la session ainsi qu'un éventuel hébergement sont à la charge des participants.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.

 Datadock **L'INHESJ est référencé sur Datadock**